

Portage des repas

↳ BENEFCIAIRES

- En priorité, être âgé(es) de 75 ans et plus
- Ou sur certificat médical pour les personnes malades et/ou handicapées, ou qui sortent de l'hôpital et pour qui la confection des repas présente une réelle difficulté.
- Ou être titulaire d'une carte d'invalidité
- Et résider à l'année sur l'une des Communes membres de la Communauté de Communes du Canton de Baugé.

Il est possible de faire une semaine à l'essai.

Le bénéficiaire s'engage à prendre au moins 2 repas par semaine.

Le portage de repas est assuré par Madame **Lydie GAUDIN** ou en son absence par Madame **Catherine ESCANDE**

↳ CONFECTION DES REPAS

Les repas sont confectionnés suivant le procédé d'élaboration de la liaison froide, puis transportés dans des barquettes sous-vide.

Un plateau repas se compose :

- d'une entrée
- un plat de viande ou poisson, des légumes
- un fromage ou laitage
- un dessert
- du pain
- + pour le soir, un potage de légumes.

↳ DISTRIBUTION / LIVRAISON

La distribution est effectuée à heure régulière par le personnel de la Communauté de Communes.

Elle vise à couvrir les besoins alimentaires des déjeuners et (ou), dîners du lundi au vendredi, dimanches et jours fériés.

Elle est assurée dans les conditions suivantes :

Pour le Canton de Baugé (à l'exception de la Ville de BAUGE)

<i>Commande</i>	<i>Livraison</i>	<i>Consommation</i>
Vendredi	Lundi après-midi	Mardi et Mercredi
Lundi	Mercredi après-midi	Jeudi et Vendredi
Mercredi	Vendredi après-midi	Samedi, dimanche et lundi

Pour la Ville de BAUGE

<i>Comman</i>	<i>Livraison</i>	<i>Consommation</i>
Mercredi	Vendredi matin	Vendredi midi, samedi midi, dimanche midi
Vendredi	Lundi matin, mardi matin	Lundi midi, mardi midi
Lundi	Mercredi matin, jeudi matin	Mercredi midi, jeudi midi

➤ PRIX

Le coût du plateau journalier est fixé à 7,05 € (tarif 2008).

Les bénéficiaires peuvent obtenir une aide auprès du Département de Maine et Loire dans les conditions arrêtées par le Conseil Général suivant les ressources : 1.83 €/repas servis pour un couple et 2.21 €/repas pour 1 personne seule.

www.cg49.fr/services/social/personnes-agees/repas.asp

➤ INSCRIPTIONS

Auprès de la Communauté de Communes du Canton de Baugé

15, route de Tours – 49150 BAUGE

Tél. : 02.41.89.83.89

canton.bauge@wanadoo.fr

Avant la mise en place du service, le bénéficiaire recevra la visite d'un agent de la Communauté de Communes du Canton de Baugé chargé de l'informer des conditions matérielles et financières de fonctionnement du service de portage des repas à domicile.